



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 OCTOBRE 2021 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Michel Beaulieu, président  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux
- 1.6 Adoption - Report de la séance régulière du conseil de novembre 2021

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt - État des résultats anticipés au 31 décembre 2021 et états des résultats comparatifs au 30 septembre 2021
- 2.3 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Octobre 2021
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement général 728 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022
- 2.5 Autorisation - Remplacement des unités de stockage des serveurs informatiques en urgence
- 2.6 Autorisation de paiement - Factures diverses du mois de septembre 2021

**3. Direction générale**

- 3.1 Engagement - Journalier-Opérateur - Services des travaux publics et infrastructures
- 3.2 Adoption - Remplacements par intérim au Service des travaux publics et infrastructures
- 3.3 Engagement - Remplacement temporaire - Coordinatrice à la programmation des loisirs
- 3.4 Engagement - Préposée aux prêts



3.5 Adoption - Conditions de travail des employé(e)s cols blancs, cols bleus, cadres intermédiaires et cadres 2022-2026

3.6 Adoption - Organigramme général municipal 2022

#### **4. Travaux publics**

4.1 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant en vrac – Saison 2022-2024

4.2 Autorisation de mandat - Fourniture et installation des différents panneaux

4.3 Autorisation - Acquisition de lots pour la réalisation des ronds de virée du chemin de la Rive et du chemin des Broussailles

4.4 Autorisation de dépenses - Disposition de sols contaminés

4.5 Adoption - Plans et devis de construction - Projet de développement Quartier Exalt - phase 2

4.6 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux du projet de développement du quartier Exalt – phase 2

4.7 Autorisation de mandat - Installation de sondes de suivi des niveaux des rivières

#### **5. Loisirs, culture et vie communautaire**

5.1 Autorisation - Partenariat subvention - Projet d'aménagement pour vélos au parc du Saisonnier

5.2 Autorisation - Convention d'aide financière PSSPA - Piste d'hébertisme

5.3 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Conférence et cérémonie de reconnaissance CCKLB

5.4 Autorisation de mandat - Servitude récréative du lot 5 748 787

#### **6. Urbanisme et développement durable**

6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1

6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)

6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon

6.4 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon

6.5 Dépôt - Procès-verbal du CCU du 8 septembre et du 22 septembre 2021

6.6 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

6.7 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) - Condos sur le golf

6.8 Adoption - Prolongement du permis no 2016-01191 pour une construction d'une résidence unifamiliale lots 4 067 031 et 4 067 032



## **7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Adoption - Mise en fonction partielle de certaines clauses de la nouvelle convention collective
- 7.2 Autorisation - Mise à niveau interventions en zones inondées
- 7.3 Autorisation de signature - Modification de l'entente d'entraide automatique avec Sainte-Brigitte-de-Laval

## **8. Varia**

- 8.1 Aucun

## **9. Période de questions**

- 9.1 Période de questions

## **10. Levée de l'assemblée**

### **1.1 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

**247-2021**

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 8.1 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Course 2021 du Centre de plein air Le Saisonnier

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**248-2021**

### **1.3 Adoption des procès-verbaux**

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 13 septembre 2021

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



#### 1.4 Correspondance, dépôt et information

##### Correspondance

Aucune

##### Dépôt

Aucun

##### Information

Aucune

#### 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement numéro 717 relatif à la gestion des réseaux municipaux et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

249-2021

#### 1.6 Adoption - Report de la séance régulière du conseil de novembre 2021

ATTENDU la tenue du scrutin municipal du 7 novembre 2021;

ATTENDU les dispositions de la LERM;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

De reporter la tenue de la séance régulière du conseil de novembre 2021 au 29 novembre 2021 à 19 h à la salle du conseil du centre communautaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

250-2021

#### 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de septembre 2021, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2021 totalisant une somme de 1 190 352,16 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**2.2 Dépôt - État des résultats anticipés au 31 décembre 2021 et états des résultats comparatifs au 30 septembre 2021**

Conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.4) le secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil les deux états comparatifs « États des résultats anticipés au 31 décembre 2021 et états des résultats comparatifs au 30 septembre 2021 » et les invite à les consulter.

251-2021

**2.3 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Octobre 2021**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard  
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2021 prévoyant des ajustements de 144 814 \$.

POSTES BUDGÉTAIRES	CRÉDIT	DÉBIT
<b>DÉPENSES</b>		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		34 059 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 367 \$	
TRANSPORT	58 800 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	84 081 \$	
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	566 \$	
LOISIRS ET CULTURE		45 055 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		65 700 \$

144 814 \$	144 814 \$
------------	------------

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

252-2021

**2.4 Présentation et adoption - Règlement général 728 - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022**

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 728 Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec - Saison 2021-2022.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



253-2021

**2.5 Autorisation - Remplacement des unités de stockage des serveurs informatiques en urgence**

ATTENDU QUE le bris de l'équipement informatique compromettrait la sécurité et l'intégralité des données de la Municipalité;

ATTENDU QUE le bris de l'équipement informatique nécessitait un remplacement en urgence;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

QUE ce conseil approuve la dépense d'urgence effectuée pour le remplacement des unités de stockage des serveurs informatiques au montant de 11 918,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 3 ans à partir de 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

254-2021

**2.6 Autorisation de paiement - Factures diverses du mois de septembre 2021**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 43921 et 156403 au montant de 800,00 \$ et 72,82 \$ plus taxes pour le fournisseur Fondation Cité-Joie et Paré, Ouellet, Bigaouette & associés.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

255-2021

**3.1 Engagement - Journalier-Opérateur - Services des travaux publics et infrastructures**

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 octobre 2021, madame Anabelle Cliche à titre de « Journalier-Opérateur - Services des travaux publics et infrastructures » à l'échelon 4 des conditions salariales avec une reconnaissance de l'ancienneté aux fins de vacances au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



256-2021

**3.2 Adoption - Remplacements par intérim au Service des travaux publics et infrastructures**

ATTENDU QUE le poste de contremaître est vacant pour maladie et qu'il est essentiel de combler la vacance jusqu'à analyse de la situation et recommandations du directeur;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

De nommer de façon temporaire par intérim M. Pierre Gagnon à titre de contremaître, M. Charles Landry-Bergeron à titre de chef d'équipe voirie et monsieur François Gagné à titre de chef d'équipe hygiène du milieu. M. Landry-Bergeron devant cependant demeurer technicien en hygiène du milieu pour assurer les gardes sur le réseau.

De mandater le directeur du Service des travaux publics et infrastructures pour analyser la situation globale du service et faire des recommandations au directeur général pour pourvoir les différents postes vacants du service.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

257-2021

**3.3 Engagement - Remplacement temporaire - Coordinatrice à la programmation des loisirs**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

De prolonger l'engagement, en date du 4 octobre 2021, de madame Marie-Pierre Tremblay à titre de « Remplacement temporaire - Coordinatrice à la programmation des loisirs ».

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

258-2021

**3.4 Engagement - Préposée aux prêts**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 1<sup>er</sup> novembre 2021, madame Francine Pelletier à titre de « Préposée aux prêts » temporaire à l'échelon 6 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2022. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**259-2021**

**3.5 Adoption - Conditions de travail des employé(e)s cols blancs, cols bleus, cadres intermédiaires et cadres 2022-2026**

ATTENDU QUE les conditions de travail des employés municipaux arrivent à échéance au 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun d'adopter les conditions de travail 2022-2026 des employés municipaux malgré que plusieurs points sont encore à discuter, tels que le télétravail et les horaires variables;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail des employé(e)s cols blancs, cols bleus, cadres intermédiaires et cadres, 2022-2026 telles que déposées.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les conditions de travail des cols blancs, cols bleus et cadres intermédiaires.

D'autoriser le maire et le conseiller municipal responsable des ressources humaines, monsieur Guy Gilbert, à signer les conditions de travail des cadres.

Que ces conditions de travail remplacent, lorsque requis, le texte des résolutions d'engagements.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**260-2021**

**3.6 Adoption - Organigramme général municipal 2022**

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de mettre annuellement à jour l'organigramme municipal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'organigramme municipal 2022 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**261-2021**

**4.1 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant en vrac – Saison 2022-2024**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres





public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

- ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :
- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
  - précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
  - précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

- QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au le 31 mars 2025 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;
- QU' un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ :
- facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0.0055 \$ (0.55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 \$ (1.0 ¢) par litre acheté aux non-membres UMQ;
  - pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200.00 \$.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**262-2021**

**4.2 Autorisation de mandat - Fourniture et installation des différents panneaux**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 21-550 a été produit pour « Fourniture et installation des différents panneaux »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-550.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
<b>Signalisation Lévis Inc.</b>	<b>37 772,65 \$</b>
Scelletech Inc.	65 939,89 \$
Groupe Manexco Inc.	83 299,31 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**263-2021**

**4.3 Autorisation - Acquisition de lots pour la réalisation des ronds de virée du chemin de la Rive et du chemin des Broussailles**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement d'emprunt numéro 724 intitulé Règlement décrétant un emprunt de 3 350 000 \$ et des dépenses en immobilisation pour l'année 2021 et que ce règlement est de type parapluie;

ATTENDU QU' un montant de 2 500 000 \$ est prévu audit règlement pour la réfection des chaussées locales et que le terme décrété au règlement est de 15 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité, aux fins de réfection des chaussées locales, souhaite acquérir les lots 1 496 351 et 1 496 635 Ptie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec pour y réaliser des ronds de virée;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser l'acquisition du lot 1 496 351 pour la somme de 1 900,00 \$ plus taxes.

D'autoriser l'acquisition du lot 1 496 635 Ptie pour la somme de 10 000,00 \$ plus taxes.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater aux présents dossiers Me Nancy Lavoie, notaire et tout autre professionnel nécessaire à la transaction.



D'autoriser le maire et le directeur général à signer les actes de vente relatifs auxdits lots ainsi que tous documents accessoires.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt numéro 724.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**264-2021**

**4.4 Autorisation de dépenses - Disposition de sols contaminés**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « disposition de sols contaminés » pour un montant maximum de 35 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**265-2021**

**4.5 Adoption - Plans et devis de construction - Projet de développement Quartier Exalt - phase 2**

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure une convention avec le promoteur pour le développement domiciliaire du Quartier Exalt phase 2;

ATTENDU QUE la firme ARPO Groupe-Conseil a été mandatée par le promoteur pour la réalisation des plans et devis de construction de rues ainsi que des infrastructures d'égouts sanitaire et pluvial, du réseau d'aqueduc et des utilités publiques;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'accepter, conditionnellement au dépôt à la Municipalité du certificat d'autorisation (CA) du MELCC, dans le cadre de la convention concernant le projet de développement du Quartier Exalt phase 2, les plans et devis préparés par la firme ARPO Groupe-Conseil portant le numéro de projet 21013-1 datés du 23 septembre 2021, sous la signature de M. Philippe Perron ingénieur, membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Que les plans d'infrastructures électriques et de communication devront être préalablement approuvés par le directeur des travaux publics et infrastructures avant toute implantation ou aménagement.

Que le plan de signalisation autorisé soit conforme aux plans signés par l'ingénieur Philippe Perron, ing. daté du 23 septembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



266-2021

**4.6 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux du projet de développement du quartier Exalt – phase 2**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 21-551 a été produit pour « Surveillance des travaux du projet de développement du quartier Exalt – phase 2 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le soumissionnaire conforme et qui a obtenu le plus haut pointage, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 21-551.

SOUSSIONNAIRES	PRIX avant taxes	PRIX avec taxes	POINTAGE OBTENU
<b>ARPO GROUPE- CONSEIL</b>	<b>79 941.00 \$</b>	<b>91 912.16 \$</b>	<b>17.51</b>
GROUPE CONSEIL CHG INC.	110 330.25 \$	126 852.20 \$	11.60
APEX EXPERT CONSEIL INC.	154 070.00 \$	177 141.98 \$	9.02
PLURITEC LTÉE	155 000.00 \$	178 211.25 \$	7.94

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant de 50 000 \$ plus taxes pour le service du contrôle de la qualité.

Les sommes nécessaires devant être prises aux liquidités et refacturées sous forme de compte à recevoir payable par le promoteur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

267-2021

**4.7 Autorisation de mandat - Installation de sondes de suivi des niveaux des rivières**

ATTENDU le manque de personnel pour réaliser en régie interne l'installation des sondes de suivi de niveaux de rivières;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater Hydro Météo pour « installation de sondes de suivi des niveaux des rivières » pour un montant maximum de 30 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



268-2021

**5.1 Autorisation - Partenariat subvention - Projet d'aménagement pour vélos au parc du Saisonnier**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
 ET RÉSOLU :

D'appuyer le projet d'infrastructures à vélos au parc du Saisonnier initié par le Centre de plein air Le Lasallien inc. en tant que partenaire collaborateur.

Que les aménagements et équipements demeurent la propriété de la Municipalité et desservent le parc du Saisonnier et le parc du Brûlé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

269-2021

**5.2 Autorisation - Convention d'aide financière PSSPA - Piste d'hébertisme**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la Municipalité de Lac-Beauport à présenter le projet "Piste d'hébertisme en forêt" au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air.

De confirmer l'engagement de la Municipalité de Lac-Beauport à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier.

De désigner madame Isabelle Côté, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, comme personne autorisée à agir au nom de la Municipalité de Lac-Beauport et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

270-2021

**5.3 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Conférence et cérémonie de reconnaissance CCKLB**

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente et à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'évènement cité ci-après :

Organisme / Événement	Date et lieu
Conférence et cérémonie / CCKLB	16 octobre 2021 / Club nautique (extérieur)



De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'autoriser une contribution municipale de 2 140 \$ à titre de participation à l'évènement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**271-2021**

**5.4 Autorisation de mandat - Servitude récréative du lot 5 748 787**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater maître Jessica Odar pour le dossier de « servitude récréative du lot 5 748 787 » à titre gratuit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**272-2021**

**6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-414.1.

La date de l'assemblée publique de consultation sera déterminée ultérieurement. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**273-2021**

**6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature)**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de préciser les normes de lotissement pour la classe d'usage C8 (hébergement de villégiature).

La date de l'assemblée publique de consultation sera déterminée ultérieurement. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



274-2021

**6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de déplacer une aire d'affectation ZAD (zone d'aménagement différé) dans le secteur du chemin de l'Éperon.

La date de l'assemblée publique de consultation sera déterminée ultérieurement. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

275-2021

**6.4 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de déplacer la zone d'aménagement différé ZAD-604 du secteur du chemin de l'Éperon.

La date de l'assemblée publique de consultation sera déterminée ultérieurement. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5 Dépôt - Procès-verbal du CCU du 8 septembre et du 22 septembre 2021**

Le directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal du CCU du 8 septembre et du 22 septembre 2021 » et les invite à le consulter.

276-2021

**6.6 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés c-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :



D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2021-00710	- Aménagement d'une résidence unifamiliale de 200 mètres carrés et plus (Règl. 09-198, chap. 4) - Aménagement d'un logement d'appoint au sous-sol d'une maison unifamiliale (Règl. 09-198, chap. 5) - Aménagement d'une aire de stationnement de 150 mètres carrés et plus (Règl. 09-198, art. 55.5) 56 chemin du Grand-Duc Lot 5 085 398	Accepté
2021-00747	Aménagement d'un logement d'appoint au sous-sol d'une résidence unifamiliale (Règl. 09-198, chap. 5) - 40 chemin de la Seigneurie Lot 4 621 701	Accepté
2021-00740	Constructions et travaux dans la rive (Règl. 09-198, art. 55.1) Aménagement d'une aire de stationnement de 150 mètres carrés et plus (Règl. 09-198, art. 55.5) 10 montée du Golf - Lot 3 557 463	Accepté
2021-00283	Reconstruction de la résidence unifamiliale dérogatoire (Règl. 09-198, chap. 7) - 204 chemin de la Tournée- Lots 1 496 551 et 1 496 552	Accepté
2021-00625	Construction d'un établissement non résidentiel autre qu'un établissement hôtelier - 136 chemin des Lacs – Lot 1 496 903	Accepté
2021-00778	- Aménagement d'une résidence unifamiliale de 200 mètres carrés et plus (Règl. 09-198, chap. 4) - Aménagement d'une aire de stationnement de 150 mètres carrés et plus (Règl. 09-198, art. 55.5) Lot 6 471 266 (lot projeté)	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

277-2021

6.7

**Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) - Condos sur le golf**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés





ci-après;

ATTENDU QUE les critères notamment qualitatifs sont tous respectés;

ATTENDU QUE la réalisation du projet requiert des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de préserver la qualité de notre environnement et de prévenir sa détérioration;

ATTENDU QUE les infrastructures d'aqueduc et de traitement des eaux usées seront construites par le ou les propriétaires ou le demandeur et qu'elles demeureront des équipements privés dont l'entretien sera assumé par les propriétaires;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2021-00763	- Construction d'un bâtiment abritant un usage résidentiel autre que les résidences unifamiliales isolées et les maisons mobiles (76 logements) ((Règl. 09-198, chapitre 3, section 4) - Construction d'établissements non résidentiels autre qu'un établissement hôtelier (Règl. 09-198, chapitre 3, section 3) 55 montée du Golf - lot 6 439 401 (lot projeté)	Accepté
2021-00764	Construction d'une aire de stationnement d'une superficie 150 mètres carrés et plus (Règl 198-06, art. 55.5) – 55 montée du Golf - lots 6 439 401, 6 439 403 à 6 439 405 (lots projetés)	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

278-2021

**6.8 Adoption - Prolongement du permis no 2016-01191 pour une construction d'une résidence unifamiliale lots 4 067 031 et 4 067 032**

ATTENDU QUE Monsieur David Dupont a demandé au conseil municipal de prolonger la validité de son permis de construction pour une période additionnelle de 12 mois sur sa propriété située sur les lots 4 067 031 et 4 067 032;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
 ET RÉSOLU :



De prolonger la validité du permis de construction d'une résidence unifamiliale (permis 2016-01191) lots 4 067 031 et 4 067 032 pour une autre période supplémentaire de 12 mois, soit jusqu'au 22 octobre 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

279-2021

7.1

**Adoption - Mise en fonction partielle de certaines clauses de la nouvelle convention collective**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron  
ET RÉSOLU :

De remplacer les articles mentionnés ci-dessous de l'entente de travail en vigueur par les articles de la nouvelle convention collective signée entre le Syndicat des pompiers de Lac-Beauport et le Municipalité de Lac-Beauport. Et de mettre en fonction les articles de la nouvelle convention collective ci-après mentionnée à compter de la date du 13 septembre 2021.

**Remplacer les Articles 3.3.1 et 3.3.2 des conditions de travail (2017-2021) par les Articles 3.3.1 et 3.3.2 de la convention collective (2022-2026)**

**« Article 3.3.1 Appel d'urgence de soir et de nuit**

*L'appel d'urgence est le rappel imprévu d'un employé pour effectuer une tâche en dehors de son horaire normal de travail, alors que l'employé avait terminé sa journée de travail, ou avait terminé un appel d'urgence précédent (trois (3) heures minimum).*

*L'employé requis de revenir travailler sur un « appel d'urgence » est rémunéré pour au moins trois (3) heures, même si la durée du travail à effectuer est inférieure. Cependant, l'employeur peut exiger que les trois (3) heures soient réellement travaillées pour être rémunérées, sauf :*

- ✓ *si l'appel de service est requis de nuit, soit à l'intérieur de la plage horaire de 24 h 00 à 6 h 00;*
- ✓ *si l'appel d'urgence a lieu trente (30) minutes avant son quart de travail.*

*Lors d'un appel d'urgence, le temps payé est arrondi au quinze (15) minutes le plus avantageux pour l'employé. Le calcul du temps payé considère l'heure d'appel pour le début de la prestation payée et la fermeture de la carte d'appel pour la fin de la prestation payée.*

**Article 3.3.2 Garde de jour, de nuit et de fin de semaine**

*La garde fait partie intégrante des tâches régulières des employés à la protection contre l'incendie. Tout employé désigné par l'employeur à la protection contre l'incendie doit, par alternance, effectuer une garde hebdomadaire.*

*À titre de compensation pour les heures de garde, l'employeur accorde les primes suivantes :*

- ✓ *Un huitième (1/8) du taux horaire de l'employé par heure de garde effectuée sans distinction de jour de semaine, fin de semaine et/ou férié.*

*La compensation sera payée par l'employeur à la deuxième période de paye du mois suivant.*

*Lors d'un appel d'urgence, à la demande de son supérieur, l'employé de*



*garde doit y répondre dans un délai maximal de dix (10) minutes et se présenter au lieu de rassemblement dans ce délai et être fonctionnel et en état de travailler sans facultés affaiblies notamment par l'alcool, la drogue, un médicament, etc.*

*La Municipalité devra fournir à tout pompier, un moyen de communication lui permettant de recevoir les appels d'urgence. L'employé a la responsabilité que ce moyen de communication mis à sa disposition soit fonctionnel.*

**Mise en place des Articles 8.4, 8.11.1, 8.11.2 et 8.14 de la convention collection (2022-2026)**

**Article 8.4 Remplacement et fonction temporaire (lieutenant éligible)**

*L'employé occupant une fonction de lieutenant éligible a droit à une majoration de son taux horaire pour toutes heures travaillées tel que défini à l'annexe « B ».*

**Article 8.11.1 Répartition des gardes internes**

*Les gardes internes sont distribuées par ordre d'ancienneté suivant la règle des tiers.*

- ✓ *Le tiers des travailleurs plus ancien à une garde interne de plus que le tiers médian par horaire (mois);*
- ✓ *Le tiers des travailleurs médian à une garde interne de plus que le tiers moins ancien par horaire (mois);*
- ✓ *Le tiers des travailleurs moins ancien à une garde interne par horaire (mois) si possible.*

*Les gardes internes et les remplacements seront remis en priorité aux travailleurs qui ont donné leurs disponibilités le mois précédent.*

**Article 8.11.2 Arrivée tardive et départ hâtif**

*Afin de concilier la vie de travail/personnel/famille, un salarié, après avoir obtenu la permission du représentant de l'employeur, peut se présenter d'au plus une (1) heure après le début du quart de travail et terminer son quart d'au plus une (1) heure avant la fin de son quart. À condition que ces modifications ponctuelles ne provoquent aucun rappel de personnel.*

*Dans tous les cas, l'employeur n'est pas tenu d'accepter la demande.*

**Article 8.14 Grief**

*Les parties conviennent du désir mutuel de régler équitablement toute mésentente relative à l'application ou à l'interprétation de la présente convention.*

*Le syndicat peut, avant de présenter un grief, discuter et régler le problème avec le directeur. »*

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

280-2021

7.2

**Autorisation - Mise à niveau interventions en zones inondées**

ATTENDU QUE ce conseil souhaite maintenir le service de sauvetage nautique lors des mesures d'urgence dans les zones inondables;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à acquérir le matériel de secours nautique et effectuer la mise à niveau



des équipements pour un montant maximal de 16 000 \$ plus taxes, les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer un réaménagement budgétaire au montant maximal de 15 000 \$ afin de permettre la mise à jour de la formation des pompiers en sauvetage nautique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**281-2021**

**7.3**

**Autorisation de signature - Modification de l'entente d'entraide automatique avec Sainte-Brigitte-de-Laval**

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron  
 APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la Municipalité de Lac-Beauport et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval » incluant l'article « 7.2 Utilisations des ressources humaines », amendé tel que libellé comme suit :

*« 7.2 Utilisations des ressources humaines*

*Les Municipalités participantes s'engagent à payer sur présentation de factures et pièces justificatives, les taux horaires des ressources humaines respectives selon les conditions de travail en vigueur majorées à 100 % pour les jours réguliers et de 150 % pour les jours fériés, auxquelles s'ajoute le coût des avantages sociaux prévus aux conditions de travail des deux municipalités respectives.*

*La facturation de l'utilisation des ressources humaines sera produite selon les heures réelles d'utilisation au quart d'heure près avec un minimum de 3 heures facturable.*

*Afin de remettre à jour l'entente datant de 2015, et pour y inclure la nouvelle réalité de nos services, les directions des services incendie planifieront des rencontres dans un avenir rapproché, afin d'avoir une nouvelle entente et de la déposer aux conseils municipaux respectifs. »*

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**282-2021**

**8.1**

**Autorisation - Protocole d'entente/événements - Course 2021 du Centre de plein air Le Saisonnier**

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'évènement cité ci-après :

<b>Organismes / Événements</b>	<b>Dates et lieu</b>
Course / Centre de plein air Le Saisonnier	23 octobre 2021 / parc du Brûlé

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**9.1 Période de questions**

À 20 h 05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 20 h 05.

**10. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 20 h 06.

---

Michel Beaulieu, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – Septembre 2021**

LISTE DES COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
BRIDEAU BRIGITTE	2021-09-26	26556	725.00 \$
DEFI-EVASION	2021-09-26	26557	264.23 \$
DISQUES DE LA CORDONNERIE (LES)	2021-09-26	26558	1 379.70 \$
DUMAS MARIE-JOSÉE	2021-10-05	26559	152.97 \$
LAPIERRE GUY	2021-10-05	26560	84.15 \$
MORIN NICOLE	2021-10-05	26561	170.00 \$
C. S. SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	2021-10-05	26562	370.83 \$
MRC LA JACQUES-CARTIER	2021-10-05	26563	610.09 \$
ABRIS CBI INC.	2021-10-05	26564	382.87 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2021-10-05	26565	15 521.63 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2021-10-05	26566	7 501.93 \$
CUMMINS CANADA ULC	2021-10-05	26567	1 724.84 \$
DECAM	2021-10-05	26568	17 887.82 \$
DUBE GENEVIEVE, LABONTE CHARLES	2021-10-05	26569	1 000.00 \$
EDITIONS JURIDIQUES FD (LES)	2021-10-05	26570	2 700.52 \$
GPLC INC.	2021-10-05	26571	2 299.50 \$
IT CLOUD	2021-10-05	26572	868.80 \$
LESSARD FANNIE EVE	2021-10-05	26573	100.00 \$
OUELLET JOHANIE	2021-10-05	26574	1 000.00 \$
SAUVAGEAU JOSUE	2021-10-05	26575	1 000.00 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2021-10-05	26576	187.12 \$
CNEAYL-ACROBATX	2021-09-26	407329	574.88 \$
BOURGAULT EDITH	2021-10-05	407331	649.98 \$
CARON MARTIN	2021-10-05	407332	516.38 \$
FECTEAU SUZIE	2021-10-05	407333	152.97 \$
LAMONTAGNE DENIS	2021-10-05	407334	674.43 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2021-10-05	407335	3 092.58 \$
PAQUET, REJEAN	2021-10-05	407336	600.00 \$
THÉRIAULT LOUISE	2021-10-05	407337	152.97 \$
TREMBLAY JOSÉE	2021-10-05	407338	152.97 \$
FRADETTE JEAN-LUC	2021-10-05	407339	341.39 \$
9292-4547 QUEBEC INC. (GAZONNIER DU CAP)	2021-10-05	407340	25 846.38 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2021-10-05	407341	10 502.95 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2021-10-05	407342	2 104.12 \$
ASSAINI-CONSEIL	2021-10-05	407343	4 236.83 \$
AUDIO CINE FILMS INC.	2021-10-05	407344	344.93 \$
BEDARD SERRURIER	2021-10-05	407345	20.01 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2021-10-05	407346	302.50 \$
BOULET DÉPÔT	2021-10-05	407347	847.61 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2021-10-05	407348	1 758.89 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2021-10-05	407349	2 468.83 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2021-10-05	407350	2 112.98 \$
CAN EXPLORE	2021-10-05	407351	574.88 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2021-10-05	407352	1 119.84 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2021-10-05	407353	6 728.20 \$
CIMA	2021-10-05	407354	17 476.20 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CMP MAYER INC.- ARSENAL	2021-10-05	407355	61 526.57 \$
COMPTEURS LECOMTE LTEE	2021-10-05	407356	402.43 \$
CONSTRUCTION SRB	2021-10-05	407357	237.97 \$
CONSTRUTION POLARIS CMM INC.	2021-10-05	407358	12 728.05 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2021-10-05	407359	11 658.48 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2021-10-05	407360	345.00 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2021-10-05	407361	131.07 \$
DETEKTA SOLUTIONS	2021-10-05	407362	413.91 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	2021-10-05	407363	5 328.10 \$
DROLET RESSORTS INC.	2021-10-05	407364	2 225.94 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2021-10-05	407365	12 970.74 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2021-10-05	407366	11 621.10 \$
GOSSELIN & TREMBLAY EXCAVATION INC.	2021-10-05	407368	12 177.81 \$
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	2021-10-05	407369	26 385.52 \$
EXCA-VAC CONSTRUCTION	2021-10-05	407370	1 264.73 \$
FQM-ASSURANCES INC.	2021-10-05	407371	273.59 \$
GESTOCK	2021-10-05	407372	22.44 \$
GONZALEZ LESTER TRUJILLO	2021-10-05	407373	18 476.48 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2021-10-05	407374	797.69 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2021-10-05	407375	10 502.96 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2021-10-05	407376	7 735.06 \$
INFO EXCAVATION	2021-10-05	407377	656.86 \$
JOURNAL.CA INC.	2021-10-05	407378	1 030.46 \$
J.S.R. ENR. (PIECES DE BORNES-FONTAINES	2021-10-05	407379	262.12 \$
LABRECQUE RICHARD	2021-10-05	407380	55.04 \$
LAROUCHE REMORQUAGE	2021-10-05	407381	63.24 \$
LATULIPPE (30300)	2021-10-05	407382	774.68 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2021-10-05	407383	1 530.74 \$
LECLERC LINE	2021-10-05	407384	50.29 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2021-10-05	407385	978.05 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2021-10-05	407386	568.15 \$
LUMEN INC.	2021-10-05	407387	93.40 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2021-10-05	407388	442.42 \$
MESSER CANADA INC.	2021-10-05	407389	153.67 \$
ML ENTRETIEN MULTISERVICES	2021-10-05	407390	1 609.65 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2021-10-05	407391	413.91 \$
MULTI-PIERRES INC.	2021-10-05	407392	1 705.77 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2021-10-05	407393	1 328.01 \$
PREMIER TECH AQUA	2021-10-05	407395	1 991.37 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2021-10-05	407396	309.11 \$
RANDSTAD CANADA	2021-10-05	407397	1 940.20 \$
REAL HUOT INC.	2021-10-05	407398	10 322.95 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2021-10-05	407399	24 841.65 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2021-10-05	407400	5 549.05 \$
SANI ORLEANS	2021-10-05	407401	5 191.13 \$
SCCELL-TECH INC. (SUCC. QUÉBEC)	2021-10-05	407402	1 552.16 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2021-10-05	407403	129.48 \$
SERVICES MATREC INC.	2021-10-05	407404	100 482.57 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	2021-10-05	407405	405.69 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2021-10-05	407406	509.06 \$
SOLUTIA TELECOM	2021-10-05	407407	655.76 \$
SOLUTION TIM	2021-10-05	407408	300.00 \$

Initiales du maire

**5946**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2021-10-05	407409	281.98 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2021-10-05	407410	1 965.85 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2021-10-05	407411	137.40 \$
SUPER-F FRAGRANCE INC.	2021-10-05	407412	289.74 \$
THIBAULT & ASSOCIÉS INC. - ARSENAL	2021-10-05	407413	770.33 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2021-10-05	407414	383.26 \$
TURMEL PATRICK	2021-10-05	407415	273.59 \$
ENERGIE VALERO INC.	2021-10-05	407416	5 851.58 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2021-10-05	407417	1 564.26 \$
USD INC.	2021-10-05	407418	1 173.81 \$
VOLTEC	2021-10-05	407419	1 271.22 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2021-10-05	407421	991.08 \$
INTERCAR	2021-10-05	407422	950.00 \$
PARE QUELLET BIGAQUETTE & ASS.	2021-10-05	407423	59.74 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2021-10-05	407424	15 697.54 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2021-10-05	407425	447.67 \$
ME NANCY LAVOIE FIDUCIE	2021-09-23	407426	87 261.37 \$
ENTREPROSES P.E.B. LTEE (LES)	2021-10-05	407428	338 120.34 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5025	28.72 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5026	59.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5027	784.72 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5028	57.61 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5029	155.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5030	1 005.18 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5031	476.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5032	1 387.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5033	730.91 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5034	178.33 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5035	525.98 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5036	88.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-25	5037	232.76 \$
VILLE DE QUEBEC	2021-08-25	5038	12 471.20 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2021-08-27	5039	182.59 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2021-08-30	5040	4 315.59 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-09-01	5041	37 783.78 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-09-01	5042	15 651.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5044	34.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5045	30.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5046	325.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5047	1 068.39 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5048	756.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5049	1 695.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5050	265.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5051	552.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5052	103.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-08-09	5053	791.71 \$
BELL CANADA	2021-08-09	5054	424.62 \$
COM.ADM.REG. RETRAITE & D'ASS.	2021-08-09	5055	2 870.34 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5056	156.26 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5057	276.95 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5058	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5059	121.76 \$



Initiales du maire

**5947**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
C.C.A.P.	2021-09-13	5060	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5061	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5062	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5063	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5064	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5065	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5066	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5067	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5068	121.75 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5069	144.64 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5070	121.76 \$
C.C.A.P.	2021-09-13	5071	64.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5072	354.70 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5073	2 559.10 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5074	25.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5075	25.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5076	1 387.68 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5077	518.55 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5078	1 941.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5079	1 759.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5080	2 785.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5081	348.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5082	1 862.96 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5083	168.76 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5084	21.55 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5085	25.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5086	25.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5087	24.99 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5088	25.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5089	24.99 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5090	25.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5091	25.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2021-09-13	5092	47.19 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2021-09-15	5093	4 921.80 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2021-09-02	5094	11 740.09 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2021-09-02	5095	11 142.31 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2021-09-02	5096	11 446.14 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2021-09-22	5097	36 081.78 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2021-09-22	5098	14 684.06 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2021-09-22	5099	39 316.40 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>1 190 352.16 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – Septembre 2021**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES SEPTEMBRE 2021 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105364	01-09-21	PETR10	3165.52	Turmel Patrick		ESSENCE 2021	02 32300 631
ADM-105376	01-09-21	BELL20	1434.34	Turmel Patrick		CELLULAIRE 2021	02 19300 339
ADM-105518	01-09-21	GLS10	20.36	Turmel Patrick		LIVRAISON DE ADM-105509	02 19000 321
ADM-105519	30-08-21	DECA05	13702.72	Turmel Patrick	MESURE D'URGENCE	Achat nouveau serveur NAS et disques SSD (mesure urgence)	23 02120 726
ADM-105520	01-09-21	TURM10	243.74	Laplante Annie		Fleurs funéraires décès mère de Stéphane Lacroix	02 16000 610
ADM-105521	07-09-21	TURM10	14.99	Turmel Patrick		Frais de retour de courrier	02 19000 321
ADM-105522	27-07-21	TURM10	14.87	Turmel Patrick		Frais de retour de courrier	02 19000 321
ADM-105523	31-08-21	SEAO05	129.55	Turmel Patrick	206-2021	Frais SEO pour le mois d'août 2021	23 04953 721
ADM-105524	08-09-21	SPEC05	158.80	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105525	09-09-21	FEDQ10	273.59	Tremblay Marie-Pierre		Avenant assurance responsabilité terrain de tennis	02 19000 420
ADM-105526	13-09-21	CCAP05	1095.83	Turmel Patrick		INTERNET CAMERA RIVIÈRES SITES #1-2-3-4-5-7-8-9-10	02 23000 339
ADM-105527	13-09-21	CCAP05	64.51	Turmel Patrick		TÉLÉPHONE COVID SEPT-OCT. 21	02 23000 495
ADM-105528	13-09-21	CCAP05	121.76	Turmel Patrick		INTERNET MAIRIE SEPT.- OCT. 21	02 19300 335
ADM-105529	13-09-21	SOLU20	44.51	Carréno Gustavo		Étui de cellulaire pour Gustavo Carreno	02 19300 339
ADM-105530	13-09-21	PARE80	83.72	Ilitis Jérôme		Frais de huissiers - Dossier 105-143-7	02 12000 410
ADM-105531	13-09-21	CCAP05	144.64	Turmel Patrick		INTERNET & TÉLÉPHONE TENNIS	02 70150 331
ADM-105532	15-09-21	DECA05	12072.38	Turmel Patrick	236-2021	Tablettes pour les élus 2021 Windows Surface Pro 7	23 02121 726
ADM-105533	15-09-21	RAND10	28743.75	Turmel Patrick	235-2021	Embauche temporaire prolongée (Caroline Marier) réso #235-2021	02 13000 414
ADM-105534	08-09-21	BEDA35	1609.65	Turmel Patrick		Réinstallation du logiciel Kantek suite à la panne des serveurs	02 19300 414
ADM-105535	18-08-21	ITCL70	977.29	Turmel Patrick		Microsoft defender safelink protection accrue courriels 2021-08-18 au 2021-12-31	02 19300 335
ADM-105536	20-09-21	SPEC05	450.56	Turmel Patrick		papeterie	02 19000 670
ADM-105537	20-09-21	GRAP05	122.91	House Hélène		Cartes d'affaires (3 lots de 500)	02 19000 670
ADM-105538	20-09-21	EDIT05	3321.64	Turmel Patrick		Papeterie commande #1 pour Élections 2021	02 14001 670
ADM-105539	21-09-21	PROD40	1172.81	Turmel Patrick		Produits désinfectants pour les élections 2021	02 14001 670
ADM-105540	21-09-21	SPEC05	98.16	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105541	21-09-21	TURM10	173.13	Turmel Patrick		Divers articles pour élections (Dollorama)	02 14001 670
ADM-105542	21-09-21	TURM10	27.59	Gendron Yves		3 fils USB à USB pour équipe des permis inspections	02 19000 670
ADM-105543	21-09-21	TURM10	15.26	Turmel Patrick		Frais de retour de courrier	02 19000 321
ADM-105544	23-09-21	DECA05	298.94	Turmel Patrick		2 claviers, 11 fils réseau et 3 fils USB	02 19300 335

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-707789	07-09-21	LUME05	97.73	Côté Isabelle		Néons pour la caserne	02 22000 640
REC-707790	07-09-21	CENT08	81.01	Côté Isabelle		chaînes et limes pour scie x 2	02 70150 522
REC-707791	07-09-21	CANA05	712.85	Côté Isabelle		Bois et quincailleries pour cabanes Féerie	02 70203 640
REC-707792	08-09-21	SERV30	229.95	Côté Isabelle		Disposition du bois coupé dans les parcs municipaux	02 70150 522
REC-707793	08-09-21	CANA05	127.62	Côté Isabelle		Genouillères x 3	02 70150 522
REC-707794	09-09-21	CANA05	287.44	Côté Isabelle		Bois pour barrière parc du Brûlé + scie	02 70150 522
REC-707795	09-09-21	BONA05	302.50	Côté Isabelle		Réparation climatisation chalet des loisirs	02 70124 522
REC-707796	13-09-21	VRSB70	2299.50	Côté Isabelle	038-2021	Cadastre parc Éperon	02 70150 410
REC-707797	13-09-21	CANA05	689.85	Côté Isabelle		Bois cabane Féerie # 2	02 70203 640
REC-707798	13-09-21	INTE40	949.99	Provencher Isabelle		Location d'autobus pour la tournée flashmob des Jeux d'archet Suzuki	54 13901 000
REC-707799	14-09-21	CENT28	229.95	Côté Isabelle		Ajout chapiteau 20x20 Journées de la culture	02 70206 447
REC-707800	14-09-21	LAMO75	684.10	Côté Isabelle		Animation pour feu Halloween	02 70208 447
REC-707801	15-09-21	CANA05	28.74	Côté Isabelle		Vis 3 pouces pour cabane Féerie	02 70203 640
REC-707802	16-09-21	PROD40	287.44	Côté Isabelle		Produits ménagers	02 70123 635
REC-707803	16-09-21	EDDY70	250.00	Côté Isabelle		Contorsion - animation fête Halloween	02 70208 447
REC-707804	16-09-21	CAME50	800.00	Côté Isabelle		Mise en scène parcours de peur	02 70208 447
REC-707805	17-09-21	FLIP50	1655.64	Côté Isabelle		Programmation session d'automne 2021	02 70105 447
REC-707806	17-09-21	MEDI10	2914.62	Côté Isabelle		Programmation session d'automne 2021	02 70105 447
REC-707807	17-09-21	TREM80	95.01	Côté Isabelle		Balles de tennis	02 70100 640
REC-707808	17-09-21	PROV70	60.80	Côté Isabelle		Projecteur pour Halloween	02 70208 447
REC-707809	20-09-21	SPAC05	1606.20	Côté Isabelle	213-2021	Affiches de signalisation parc de l'Éperon	23 08139 721
REC-707810	20-09-21	CANA05	574.88	Côté Isabelle		Lattes pour cabane Féerie	02 70203 640
REC-707811	20-09-21	MATE70	482.90	Côté Isabelle		Tôle toiture cabane Féerie	02 70203 640
SEC-202872	01-09-21	CMPM65	1013.21	Richard Éric		18 batteries rechargeables	02 22000 640
SEC-202873	14-09-21	GROU26	1034.78	Richard Éric	070-2021	Casque d'écoute sans fil (PTI système comm) RÉSO: 070-2021	23 03423 725
SEC-202874	09-09-21	ALIM05	46.58	Richard Éric		Barres, eau, gatorade, éponges	02 22000 610
SEC-202875	09-09-21	PROT10	57.49	Richard Éric		Remplissage d'un extincteur à poudre	02 22000 640
SEC-202876	14-09-21	THIB65	459.90	Richard Éric		Inspection des échelles portatives annuelles	02 22302 526
SEC-202877	14-09-21	CMPM65	818.62	Richard Éric		cylindre de gaz 116L pour calibrer nos détecteurs 4 gaz	02 22000 640
SEC-202878	14-09-21	CANA05	14.94	Richard Éric		Ensemble de 3 jeux clé HEX Stanley	02 22000 640
SEC-202879	14-09-21	CMPM65	201.21	Richard Éric		adaptateur Storz 4" X 6" mâle NH	02 22000 640
URB-600468	09-09-21	PARE80	59.74	Gendron Yves		Honoraires professionnels - Constat d'infraction 45 ch. Du Bord-de-l'Eau	02 61000 419
URB-600469	14-09-21	GLS10	12.45	Gendron Yves		ENVOI DICOM - COUR MUNICIPALE ST-RAYMOND QUE800	02 19000 321
VOI-316256	10-09-21	ENTR35	2299.50	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION CAMION - ROND VIREE CH DE LA RIVE	23 04958 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-317032	08-09-21	DROL33	856.56	Boivin Patrick		RÉPARER FILLAGE REMORQUE	02 32401 521
VOI-317033	08-09-21	MULT10	1706.23	Baillargeon Maxim		PIERRE POUR TÊTE DE PONCEAU	02 32401 521
VOI-317034	08-09-21	ENTR35	1751.07	Baillargeon Maxim	126-2021	LOCATION CAMION - RESERVOIR INCENDIE SDM	23 03021 721
VOI-317035	08-09-21	EXPE30	1026.73	Baillargeon Maxim	126-2021	LOCATION DE COMPACTEUR - RESERVOIR INCENDIE SDM	23 03021 721
VOI-317037	27-08-21	CONS14	237.97	Beaulieu François-O.		47 CH. DES GRILLONS/COMMANDE 8 7.1 MÈTRESX29.15	02 32405 521
VOI-317038	25-08-21	BCF50	689.85	Carréno Gustavo		HONORAIRES PROFESSIONNELS - APPEL D'OFFRE 21-533	02 32000 419
VOI-317039	08-09-21	CARR30	1149.75	Baillargeon Maxim		MG20 - PONCEAU	02 32401 521
VOI-317040	08-09-21	ENTR23	1149.75	Carréno Gustavo		SABLE - PONCEAU	02 32401 521
VOI-317041	08-09-21	ALTI30	278.24	Boivin Patrick		ENLEVER 4 ARBRES	02 32401 521
VOI-317042	08-09-21	REAL05	2970.95	Baillargeon Maxim		TUYAU POUR PONCEAU	02 32401 521
VOI-317043	08-09-21	ENTR35	1724.63	Baillargeon Maxim		TRANSPORT DE MANTERIAUX GRANULAIRES	02 32401 521
VOI-317044	08-09-21	CONS40	1724.63	Baillargeon Maxim	106-2021	SORTIR MATERIAUX D'EXCAVATION	23 04958 721
VOI-317045	08-09-21	ALTI30	1322.21	Boivin Patrick	135-2021	ENLEVER ARBRES - PARC EPERON	23 04014 723
VOI-317046	08-09-21	ALTI30	4599.00	Baillargeon Maxim	106-2021	EMONDAGE ROND VIREE	23 04958 721
VOI-317047	08-09-21	CENT08	517.39	Baillargeon Maxim		REPARATION DU COUPE BORDURE	02 32001 526
VOI-317048	08-09-21	CANA05	57.49	Baillargeon Maxim	126-2021	PEINTURE ROUGE POUR BOLARD - RESERVOIR INCENDIE SDM	23 03021 721
VOI-317049	08-09-21	ENTR35	574.88	Baillargeon Maxim		TRANSPORT DE MATERIAUX GRANITAIRE - VIEILLE DESCENTE	02 32401 521
VOI-317050	08-09-21	BEDA35	34.49	Gagné François		CLES STATION SDM	02 70160 522
VOI-317051	08-09-21	CARR30	459.90	Baillargeon Maxim		0-3/4 CALCAIRE BLEU	02 32401 521
VOI-317052	08-09-21	LARO62	574.88	Bergeron Charles		REMORQUAGE TRACTEUR 4720	02 70132 525
VOI-317053	08-09-21	BEDA35	23.00	Gagné François		CLES ANNABELLE	02 32200 640
VOI-317054	08-09-21	CARR30	2299.50	Baillargeon Maxim	135-2021	MG20 - PARC EPERON (STATIONNEMENT)	23 04014 723
VOI-317055	09-09-21	CONS40	2299.50	Baillargeon Maxim	135-2021	LOCATION CAMION - STATIONNEMENT PARC EPERON	23 04014 723
VOI-317056	09-09-21	CONS40	2299.50	Baillargeon Maxim	135-2021	LOCATION PELLE MECANIQUE - PARC EPERON (STATIONNEMENT)	23 04014 723
VOI-3170560	08-09-21	CANE05	574.88	Baillargeon Maxim	107-2021	LOCALISATION DES SOLS ELECTRIQUE STATION EGOUT	23 05619 721
VOI-317057	09-09-21	ENTR23	2299.50	Baillargeon Maxim	135-2021	DISPOSITION DE SOUCHE ET TOP SOL (STATIONNEMENT - PARC EPERON)	23 04014 723
VOI-317058	09-09-21	ENTR35	1149.75	Baillargeon Maxim	135-2021	LOCATION CAMION - PARC EPERON (STATIONNEMENT)	23 04014 723
VOI-317059	08-09-21	SHER20	574.88	Baillargeon Maxim		PEINTURE POUR LIGNE	02 35500 635
VOI-317060	08-09-21	CANE05	574.88	Baillargeon Maxim	107-2021	LOCALISATION DES FILS ELECTRIQUES - STATION EGOUT	23 05619 721
VOI-317061	08-09-21	SERV30	459.90	Baillargeon Maxim		DISPOSITION BRANCHE - EMONDAGE	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-317062	01-09-21	CONS14	1441.17	Beaulieu François-O.		7 COUPES DE BORDURES DE CHEMIN NO 9, CONSTROBOURG VOIR LES DEMANDES NO 2,9, 10, 12, 13F, 17, 20	02 32405 521
VOI-317063	08-09-21	ENTR23	1724.63	Baillargeon Maxim	106-2021	DISPOSITION DE SOUCHES - ROND VIRÉE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317064	08-09-21	CONS40	3449.25	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION PELLE ET CAMION - ROND VIREE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317065	08-09-21	ASPH50	459.90	Gagnon Pierre		ASPHALTE	02 32401 521
VOI-317066	08-09-21	ENTR35	2874.38	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION CAMION - ROND VIREE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317067	08-09-21	CARR30	344.93	Gagnon Pierre	106-2021	0-3/4 - ROND VIREE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317068	03-09-21	GIRO30	5748.75	Carréno Gustavo	207-2021	PRÉPARATION DU CADASTRE CHEMIN DU CANTON	23 04958 721
VOI-317069	08-09-21	CANA05	34.49	Boivin Patrick		ENTRETIEN CHEMIN - MOUSSE ISOLANTE	02 32401 521
VOI-317070	07-09-21	SHMA30	216739.93	Carréno Gustavo	206-2021	Réfection du ponceau chemin du Moulin	23 04944 721
VOI-317071	08-09-21	ENTR35	2299.50	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION MARTEAU HYDROLIQUE - ROND DE VIREE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317072	08-09-21	CARR30	344.93	Boivin Patrick	106-2021	GRAVIER 0-3/4	23 04958 721
VOI-317073	09-09-21	MOIS05	413.91	Baillargeon Maxim		REPARATION PORTE (SEL) GARAGE - CH DE L'EPERON	02 32000 522
VOI-317074	08-09-21	CANA05	51.74	O'Brien Shawn		PEINTURE DE LA PORTE STATION 2	02 41500 643
VOI-317075	08-09-21	ASPH50	689.85	Baillargeon Maxim		REPARATION PAVAGE CH GRANITES & LAC BLEU	02 32401 521
VOI-317076	08-09-21	ACTI30	1268639.90	Carréno Gustavo	207-2021	Réfection - chemin du Canton (rond de virée, égouts, aqueduc)	23 04961 721
VOI-317077	07-09-21	CIMA05	80482.50	Carréno Gustavo	207-2021	SURVEILLANDE DU PROJET - CH DU CANTON	23 04958 721
VOI-317078	08-09-21	CIMA05	37366.88	Carréno Gustavo	203-2021	SURVEILLANCE DE CHANTIER - CONSTRUCTION EMISSAIRE PLUVIAL 111 TDL	23 04941 721
VOI-317079	07-09-21	CIMA05	17476.20	Carréno Gustavo	208-2021	Surveillance supplémentaire - projet de la Vieille-Côte	23 04942 721
VOI-317080	07-09-21	UNIV05	1839.60	Gagné François		PASS 10 POLY ALUMINIUM SILICATE SULPHATE - CH DES BRUMES - 4 BARILS	02 41410 635
VOI-317081	07-09-21	SUPE35	344.93	Gagné François		4 LITRES - HUILE ESSENTIEL	02 41410 642
VOI-317082	08-09-21	GROU41	1215.29	Beaulieu François-O.		PAVAGE 11 MONTEE DU PARC - REFECTION PONCEAU	02 32401 521
VOI-317083	07-09-21	JEAN50	1724.63	Beaulieu François-O.		REFECTION BORDURE DE RUE - 47 CH DES GRILLONS	02 32401 521
VOI-317084	08-09-21	MESS30	153.66	Carréno Gustavo		FRAIS DE LOCATION / ACETYLENE, OXYGENE, FERROLINE	02 32200 516
VOI-317085	09-09-21	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION MACHINERIE - ROND VIREE (CH RIVE)	23 04958 721
VOI-317087	09-09-21	BOUL15	172.46	Baillargeon Maxim		TOURBE POUR REPARATION DE TERRAIN	02 32401 521
VOI-317088	08-09-21	ULTR05	4715.17	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3	02 32300 631
VOI-317089	09-09-21	REAL05	114.98	Gagné François		ANITGEL BORNE-FONTAINE	02 22000 521
VOI-317090	09-09-21	SOLU15	114.98	Gagné François		GANTS NITRITE - GARAGE	02 32200 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-317091	09-09-21	PREM05	402.41	Gagné François		ANTIMOUSSE 207 - 4 GALLONS (SDM)	02 70160 635
VOI-317092	09-09-21	TORO10	191.63	Carréno Gustavo		CONTRAT MAINTENANCE - AOUT 2021	02 32326 525
VOI-317093	09-09-21	ABRI01	382.87	Beaulieu François-O.	181-2021	ANCRAGE PERMANENT - BRIS DES ANCRAGES 28 CH BRUNANTE (TRANSP INCLUS)	23 04957 721
VOI-317094	10-09-21	ASPH50	459.90	Gagnon Pierre		ASPHALTE	02 32401 521
VOI-317095	10-09-21	JSR70	1149.75	Baillargeon Maxim		PIECES POUR REPARATION BORNE FONTAINE - ACCIDENT 9 SEPT - CH EPINETTES	02 22000 521
VOI-317096	10-09-21	HYDR30	4311.56	Carréno Gustavo		REGLE LIMNIMETRIQUE 15CM X 100CM (QTE 30)	02 35501 649
VOI-317097	10-09-21	ENTR45	1724.63	Baillargeon Maxim	106-2021	NIVELEUSE -- CH DE LA RIVE	23 04958 721
VOI-317098	10-09-21	UNIV05	12647.25	Gagné François	323-2020	SOUDE CAUSTIQUE 50% - 7000KG SÈCHE	02 41200 635
VOI-317099	10-09-21	ALTI30	689.85	Boivin Patrick		ENLEVER 4 ARBRES - CH DE LA SAPINIÈRE	02 32401 521
VOI-317100	10-09-21	CUMM05	1724.63	Baillargeon Maxim		APPEL DE SERVICE - GENERATRICE CASERNE	02 22000 522
VOI-317101	22-09-21	ENTR35	2299.50	Baillargeon Maxim	106-2021	LOCATION CAMION - CH RIVE	23 04958 721
VOI-317102	13-09-21	PREM05	2362.74	Carréno Gustavo	204-2021	CONTRAT - SERVICE D'ENTRETIEN DE L'USINE SDM	02 70160 522
VOI-317103	13-09-21	BOUL15	287.44	Baillargeon Maxim		TOURBE -- RÉPARATION DE CHEMIN	02 32401 521
VOI-317104	13-09-21	CANA05	45.99	O'Brien Shawn		PEINTURE ANTIROUILLE - STATION POMPAGE	02 41500 643
VOI-317105	14-09-21	GEST20	57.49	Gagné François		DOSSARD - ANNABELLE	02 32200 640
VOI-317106	14-09-21	CANA05	23.00	Gagné François		LAME EXACTO	02 32200 640
VOI-317107	14-09-21	LATU10	287.44	Gagné François		BOTTES - VINCENT SELLENET	02 41200 650
VOI-317108	14-09-21	CANA05	101.18	Gagné François	106-2021	GRAINE À GAZON - CH SEIGNEURIE	23 04954 721
VOI-317109	14-09-21	INFO05	656.86	Carréno Gustavo		DEMANDE DE LOCALISATION SEPTEMBRE 2020 À AOÛT 2021	02 32000 494
VOI-317110	14-09-21	TORO10	191.63	Carréno Gustavo		CONTRAT MAINTENANCE - SEPTEMBRE 2021	02 32326 525
VOI-317111	15-09-21	ALTI30	3104.33	Boivin Patrick	106-2021	COUPE D'ARBRE - PROJET ROND VIRÉE CH DE L'ÉCOLE	23 04958 721
VOI-317112	15-09-21	DROL33	1149.75	Gagné François		RÉPARATION - CAMION 10 ROUES	02 32304 525
VOI-317113	15-09-21	ENTR23	1149.75	Gagnon Pierre	106-2021	TERRE - CH VERSANT-NORD	23 04954 721
VOI-317114	15-09-21	ENTR35	5748.75	Beaulieu François-O.	106-2021	CAMION / ROND VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317115	15-09-21	CONS40	5748.75	Beaulieu François-O.	106-2021	CAMION - PELLE / ROND VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317116	16-09-21	TRAN25	5748.75	Beaulieu François-O.	160-2021	CAMION - ROND VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317117	15-09-21	EXPE30	1149.75	Beaulieu François-O.	106-2021	COMPACTEUR - ROND DE VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317118	15-09-21	ENTR23	2874.38	Beaulieu François-O.	106-2021	MATERIAUX - ROND DE VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317119	15-09-21	CARR30	3449.25	Beaulieu François-O.	106-2021	GRAVIER / MG20 - ROND DE VIREE CH DES CASCADES	23 04958 721
VOI-317120	16-09-21	BOUL15	477.15	Gagnon Pierre		GRAINE A GAZON - 2 POCHEs	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-317121	16-09-21	DLTA30	3296.91	Carréno Gustavo	154-2020	CERTIFICAT DE LOCALISATION - 989, BOUL DU LAC	23 04938 721
VOI-317122	16-09-21	REAL05	1316.65	Baillargeon Maxim		TUYAU POUR PONCEAU	02 32401 521
VOI-317123	16-09-21	BCF50	1149.75	Carréno Gustavo	206-2021	RÉPONSE À LA MISE EN DEMEURE - REF A.O. 21-533	23 04953 721
VOI-317124	16-09-21	ASPH50	459.90	Gagnon Pierre		ASPHALTE	02 32401 521
VOI-317125	17-09-21	ULTR05	1136.43	Carréno Gustavo	343-2018	DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3 / QTE 950.4 / CONNAISS#801714	02 32300 631
VOI-317126	17-09-21	BELL16	12013.03	Beaulieu François-O.	207-2021	POTEAU A DEPLACER - ROND VIREE CH CANTON	23 04961 721
VOI-317127	20-09-21	CONS14	971.94	Marier Josée		COUPE BORDURE - COMMANDE #10	02 32405 521
VOI-317128	20-09-21	ENTR36	459.90	Gagnon Pierre		ASPHALTE	02 32401 521
VOI-317129	20-09-21	CANA05	17.25	O'Brien Shawn		VALVE - STATION POMPAGE	02 41300 521
VOI-317130	22-09-21	PUR150	17.25	Gagné François		NETTOYANT - PUITES	02 41200 522
VOI-317131	22-09-21	CARR30	919.80	Gagnon Pierre		0-3/4 - RESERVE	02 32401 521
VOI-317132	21-09-21	ENTR45	20546.03	Carréno Gustavo	106-2021	PLANAGE PAVAGE INTERSECTION BOUL DU LAC/VIELLE COTE	23 04954 721
VOI-317133	22-09-21	CONS40	919.80	Gagné François	106-2021	CAMIONS - CORRECTION DU VERSANT NORD	23 04954 721
VOI-317134	22-09-21	ASPH50	459.90	Gagnon Pierre		ASPHALTE	02 32401 521
VOI-317135	22-09-21	CARR15	210.40	Baillargeon Maxim	106-2021	0-3/4 - ROND VIREE CH RIVE	23 04958 721
VOI-317136	22-09-21	GLS10	37.74	Marier Josée		TRANSPORT - HUILE ESSENTIEL CH BRUME	02 19000 321